



ENSEMBLE LE 07 OCTOBRE 2008 POUR UNE VIE ET UN TRAVAIL DECENTS

Les cheminots dont les ASCT, au même titre que tous les autres salariés de France mais aussi à travers le monde, sont touchés par les restructurations qu'entraînent la dégradation des conditions de travail, le manque d'effectif et la baisse du pouvoir d'achat.

Dans beaucoup d'entreprises, les salariés se battent contre ces choix politiques et revendiquent des mesures permettant « **un travail décent** ».

Face à cette situation, les organisations syndicales de la Confédération Syndicale Internationale ont décidé de faire intervenir mondialement les salariés, le 07 octobre, sur un thème revendicatif commun : « **le travail décent** ».

En France, les organisations syndicales, CGT, CFDT, UNSA, FSU, SOLIDAIRE et CGC appellent à cette journée d'actions.

CONCRÈTEMENT, POUR NOUS ASCT, CETTE REVENDICATION DOIT SE TRADUIRE PAR :



L'arrêt des réorganisations qui déqualifient notre métier et affaiblissent la qualité du service public.

Aujourd'hui, dans le prolongement de la démarche d'éclatement de l'entreprise intégrée en activités autonomes, la Direction des Trains s'attaque au métier unique d'ASCT en le cloisonnant dans une activité.

La CGT y voit à terme :

- Une remise en cause des établissements commerciaux trains,
- Une déqualification du métier,
- La disparition des passerelles entre activité,
- L'abandon des critères équitables basés sur l'expérience professionnelle pour l'accès aux différents roulements,
- L'accentuation de l'individualisation du déroulement de carrière au détriment de repères collectifs,
- Un bouleversement dans la répartition des trains entre ECT et résidences,
- Plus de rigidité dans la production et la gestion des congés.



Un haut niveau d'emploi à statut.

Depuis des années, la CGT interpelle la Direction sur le niveau de l'emploi dans les ECT et ses conséquences sur la qualité de service et nos conditions de travail.

En 10 ans, les trafics voyageurs ont progressé de l'ordre de 28% alors que les effectifs, après avoir connu une progression grâce à l'accord sur les 35H00, stagnent depuis 2002. La productivité réalisée par la Direction est importante : suppression d'agents B, extension de l'EAS ou « équipement adapté », journées de roulement de plus en plus tendues pour faire face à l'accroissement du trafic...

Cette situation nous amène au constat :

- ⊗ **Que le niveau des effectifs est en inadéquation avec les besoins recensés,**
- ⊗ **Que cela engendre une détérioration de la qualité du service public,**
- ⊗ **Que cela engendre un niveau de fraude élevé et une situation d'insécurité et de stress tant pour les usagers que pour les cheminots.**



Une prise en compte des conditions de travail spécifiques au métier de roulant ASCT.

Le métier de roulant ASCT se caractérise par des missions liées à la sécurité des circulations, à la sûreté des usagers et à un ensemble d'activités commerciales variées. Ces missions s'accomplissent dans une organisation du travail en horaires décalés générant notamment des déplacements hors résidence.

Dans ce cadre, la CGT revendique des mesures supplémentaires à celles gagnées par nos mobilisations contre la réforme des régimes spéciaux de retraite :

- **mise en place d'une compensation en temps par l'entreprise, sur la base de la reconnaissance des contraintes liées au métier de roulant ASCT,**
- **Obtention sans condition de la valeur du code prime 24 après 15 ans de métier de roulant ASCT.**



Une augmentation des salaires et pensions.

UN TRAVAIL DÉCENT = UN SALAIRE DÉCENT

Depuis des années, les cheminots subissent une perte de leur pouvoir d'achat. Encore cette année, c'est plus de 1.9 % de pouvoir d'achat perdu au regard du coût de la vie, alors que dans le même temps, la SNCF réalise des bénéfices et annonce un chiffre d'affaires en hausse de 7 % depuis le début de l'année.

Les moyens existent pour des augmentations générales sur le traitement des cheminots actifs et les pensions des retraités.

Pour la CGT, les propositions de la Direction visant à mettre en place l'intéressement ou la participation sont de mauvaises solutions rendant aléatoire une partie de la rémunération qui de surcroît serait soumise à la réalisation des objectifs de productivité, définis par la Direction.

Ces 4 points sont tous en lien avec la revendication centrale de cette action mondiale sur le travail décent, elle concerne tous les salariés.

Les ASCT doivent bénéficier d'un travail décent

C'est pourquoi, le Collectif Technique National CGT appelle les ASCT à participer aux initiatives interprofessionnelles (manifestations, rassemblements...) le 07 octobre 2008, pour gagner ensemble l'amélioration de nos conditions sociales.

<p>Dans ce cadre, un préavis de grève a été déposé couvrant la période du lundi 06 octobre 2008 20h00 au mercredi 08 octobre 2008 08h00</p>
--

Ensemble, revendiquons un travail décent